LE RÉMILIEN 2016

INFOS MUNICIPALES

*Également disponible sur le site de la commune : **www.saintremydemaurienne.com***

Sommaire

- Mot du Maire.....3
- Personnel Communal.....6
- Budget.....7
- Commissions et Services.....8
- Démarches Administratives.....10
- La Vie Associative et Sportive.....12
- La Vie Scolaire.....24
- Art de Vivre – Vie Quotidienne.....26
- Culture et Patrimoine.....36
- Saint Rémy : quelle histoire !!!.....37
- La Vie Économique.....40
- La Vie Communale.....42
- Les Travaux.....47
- Et toujours...des Projets.....48
- L'État Civil.....49
- À Votre Service.....50
- Agenda 2016.....51

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne
Tel : 04 79 83 13 70 - *Fax* : 04 79 83 17 13
www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2016 - 700 exemplaires
Photos : D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard - A. Lacaille

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique
250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne
Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Encore une année à vite oublier !

Que dire d'autre de cette année 2015 qui a commencé et fini par des attentats horribles, sordides et dignes de gens sans foi ni loi ! Car que l'on ne vienne pas nous faire croire que c'est au nom d'une religion que ces actes sont commis sauf s'il s'agit de fanatisme...

Enfin, la vie reprend petit à petit ses droits mais les hommes et femmes de notre pays n'en ressortent pas indemnes et ce ne sont pas les hommages certes mérités et solennels qui régleront les conflits. Il faudra du temps et que toutes les Nations s'organisent vraiment pour endiguer ce phénomène mortifère intégriste. Non pas en partant seul au combat, comme l'a fait notre pays au Mali, en Irak ou en Syrie mais ensemble sous couvert des Nations Unies. Depuis les choses évoluent ....
Pour la commune, c'est beaucoup de contraintes, diminution des dotations de l'Etat et demandes nouvelles aux collectivités locales sans compter l'évolution imposée des com-com. Nous reviendrons plus loin sur ces sujets.
Revenons à notre commune et au quotidien des Rémiliennes et Rémiliens.

Au niveau du personnel communal, l'année a été marquée par la disparition tragique de Laurent, un garçon sympathique et apprécié par ses collègues, employés communaux ou pompiers. A sa famille éprouvée, moi-même, les élus et le personnel redisons notre totale sympathie et notre amitié.
Le personnel connait des évolutions et c'est ainsi qu'en raison de la réduction des classes maternelles, une employée a été affectée à diverses autres tâches dont l'agence postale.
En effet, Viviane FAUCHER a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2016. Nous la remercions pour ses services et lui souhaitons une longue carrière dans sa nouvelle vie. Virginie BORONAT, Adjoint en charge du personnel lui a remis en notre nom à tous un témoignage de sympathie lors des vœux de la municipalité.

Au niveau des biens immobiliers communaux, nous avons été amenés, comme prévu, à céder le camping qui chaque année nous coutait en entretien et travaux et qui ne fonctionnait pas comme on l'attendait. C'est une société nommée « Campings les lacs de Maurienne » qui l'a acquis et qui engage de gros travaux de restructuration et envisage un fonctionnement quasi annuel avec l'installation de chalets et bungalows.

Infos Camping : 06.76.29.19.39

Les anciennes écoles ont retrouvé une seconde vie avec, à la Girard, des enfants dans une Maison d'Assistantes Maternelles et, au chef-lieu, le réaménagement du rez-de-chaussée en locaux communaux bien utilisés. Le préau a été divisé en deux parties fermées pour servir de salles de rangement pour le Sou des Ecoles et le Comité des Fêtes, travaux réalisés par nos services techniques que je tiens à féliciter. Les appartements dessus seront vendus.
Le bâtiment des services techniques a été agrandi par un abri pour préserver le matériel. C'est aussi une réalisation des employés communaux.

Mot du Maire

Au niveau des services médicaux, une très bonne nouvelle, bien sûr, avec l'installation d'un nouveau médecin sur la Commune, Laura ARSENE, depuis le mois de novembre. Cette réussite, longue à se dessiner, est le fruit du travail De l'équipe municipale autour du Maire et de la Responsable Administrative et aussi avec la confiance de la municipalité précédente qui a toujours cru en cette installation. C'est un travail de longue haleine qui mérite d'être souligné car une « belle » commune c'est aussi de bons services pour bien y vivre.
Les rémiliens apprécient aussi le service des infirmières, installé par la Commune et qui est désormais quotidien à notre demande.
Enfin, lorsque je me suis mis en tête de rechercher un kinésithérapeute… d'aucun n'y croyait pas trop. Aujourd'hui, grâce à la Commune, Jacky COUSSAERT loue un local communal et a participé à sa rénovation. Elle est satisfaite de notre volontarisme et la patientèle est bien réelle. Cela montre qu'il y avait une attente.

Au niveau du groupe scolaire, une année de transition avec une classe de maternelle en moins. Il reste 6 classes, mais avec des TAP (péri-éducatif) mieux préparés et bien appréciés par les parents grâce au travail de l'Adjointe Virginie BORONAT et de la commission des écoles.

Au niveau économique, je ne reviendrai pas sur le cataclysme de la fermeture de SPIREL et les difficultés rencontrées par une majorité de salariés pour retrouver un emploi, même si cela nous a beaucoup marqués.
Il y a eu l'épisode de la reprise des bâtiments et finalement c'est la SOREA qui les a acquis. Aujourd'hui, une petite dizaine de personnes travaillent dans ces locaux (Société IDEWATT) mais il est annoncé des développements et nous ne pouvons que l'espérer.
Bonne nouvelle en revanche pour GATE France qui investit et consolide ainsi l'activité.
Par ailleurs les PME fonctionnent bien et quelques projets d'extension et de création d'emplois existent même si cela se résume à quelques unités… c'est un bon signe.
Les artisans et les commerçants font leur maximum pour rendre attractives leurs activités et des animations commerciales et de soutien aux associations montrent la vitalité de notre tissu commercial et artisanal.

Au niveau associatif, trois associations sportives : équestres, pétanque et lutte cantonale trustent les titres. Toutes vivent bien et animent la vie sociale et culturelle de la commune. Je les en remercie. A signaler l'équipement du dernier avion des Ailes de Maurienne en silencieux….merci à eux.

Au niveau des travaux, cette année encore, pas de très gros investissements. Par contre, de nombreux travaux ont été réalisés, soit par nécessité, soit notamment en vue de la vente du camping.
2016 verra la reprise d'un ouvrage important avec l'aménagement du CENTRE BOURG.

Mot du Maire

Les avant-projets en cours :

- Le PLU (plan local d'urbanisme) remplacera le POS. Il est en préparation et modifiera, en application stricte de la loi Allur, mise en place par Mme la Ministre DUFFLOT, les conditions d'urbanisation de la commune. Nous en parlerons lors d'une réunion publique courant 2016. La commission d'urbanisme, avec G.TROCCARD Adjointe, vous le présentera à cette occasion mais on peut d'ores et déjà dire que nous allons vers des restrictions réglementaires.

  De plus, cette loi de 2014 vise à enlever la prérogative d'urbanisme au Maire pour le transférer à la Communauté de Communes. Nous ne serons alors plus maitres de notre développement. Si cela entrait dans les faits, ce serait un coup de plus porté aux communes.
- Le projet de réaménagement du centre bourg mené par la commission travaux vise à la sécurisation du centre du village tant du point de vue de la circulation automobile que pour les piétons, notamment les enfants et les personnes âgées. Un appel d'offre sera lancé pour trouver un maître d'œuvre et les travaux devraient se réaliser dans l'année.

  Mise en place des containers semi-enterrés : un travail fourni par la commission des travaux et la déléguée au SIRTOM et dont l'avancement sera communiqué prochainement.

Communauté de Communes :

Comme pour l'Urbanisme, le Préfet, sous la férule du gouvernement veut nous faire avancer « au pas » et sans discussion ni consultation de la population.

Jugez plutôt. Cela fera deux ans que nous avons créé la Communauté de Communes du Canton de la Chambre que j'ai l'honneur de présider et voilà un an bientôt que l'Etat veut à toute force nous obliger à nous fondre dans un ensemble encore plus grand.

Le projet du Préfet consiste à ne laisser subsister que deux intercommunalités en Maurienne, voire une seule.

Les conséquences et les objectifs sont clairs :

- Réduire les coûts donc les services de proximité et éloigner le citoyen des centres de décision.
- Donner un maximum de compétences aux communautés de communes. Ainsi, en plus de l'aménagement du territoire et de l'économie qui sont des compétences obligatoires, le gouvernement a décidé de rajouter dès 2016 le tourisme et avant 2020 l'eau et l'assainissement.

Les conséquences sont simples. Outre l'éloignement des centres de décisions et l'affaiblissement des communes, on va droit vers le regroupement de celles-ci, voire leur suppression à moyen terme.

De plus, l'étonnante motivation avancée : faire des économies d'échelle n'est surement pas garantie et les coûts engendrés par ces regroupements tout comme les services au public réduits du fait de cette concentration devront être financés par des impôts nouveaux et des organisations nouvelles...

L'ensemble des communes de la 4C, à quelques exceptions près, ont voté contre ce schéma préfectoral ! Mais restons optimistes...et vive 2016 !

Christian ROCHETTE

Maire,

Président de la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (la 4C)

Personnel Communal

Voici la liste du Personnel Communal, en attendant leur photo dans un prochain bulletin municipal. Vous les connaissez sûrement, toute l'année, ils sont aux petits soins pour vous. Ils sont les travailleurs de l'ombre qui préparent vos dossiers pour des papiers d'identité, des permis de construire ou pour être à votre écoute en permanence. Ne les blâmez jamais, car tôt ou tard, vous aurez besoin d'eux.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nom	Fonction	Heures/semaine
LO BASSO Sylvaine	Secrétaire Générale – Encadrement	28 H
RASCHETTI Dominique	Adjoint administratif 1ère classe	33 H
PASTOORS Sylvie	Adjoint administratif 2ème classe	28 H
FAUCHER Viviane	Agence postale communale – Bibliothèque	25 H (Retraite au 31/12/2015)
BRAUN Laurence	Agence postale communale – gestion des salles	25 H

PERSONNEL TECHNIQUE

Nom	Fonction	Heures/semaine
PESENTI Gilbert	Agent de maîtrise – Encadrement	Temps plein
PESENTI Christophe	Adjoint technique	Temps plein
ROL Philippe	Adjoint technique	Temps plein
HESDIN Amélie	Adjoint technique	Temps plein
MONDET Marie-Pierre	Adjoint technique – Ecole	31 H
CHAUDET Sandra	ATSEM/Ecole	31 H
MOLLARD Sylvie	Adjoint technique – Ecole – APC – Bibliothèque	33 H 30
PITTON Marie-Hélène	Adjoint technique/Cantine	20 H
FOURNIER Rita	Adjoint technique/Entretien	20 H
MOLLARET Marie-France	Adjoint technique/Entretien	25 H
FRENE Nicole	Adjoint technique/Remplaçante	25 H

PERSONNEL SAISONNIER

Nom	Fonction	Heures/semaine
BERNARD Éric	Adjoint technique	Temps plein du 01/05 au 30/11

Soit 13 équivalents temps plein plus un saisonnier.

Cette année, la Commune et le Personnel Communal ont été particulièrement affectés par la disparition d'un élément de valeur qui manquera aussi aux Pompiers où il était très apprécié : **CLAPPIER Laurent**.

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Budget Communal		*Budget Eau/Assainissement*	
Résultat de fonctionnement : excédent de clôture :	332 607 €	Résultat de fonctionnement : excédent de clôture :	0 €
Résultat d'investissement : déficit de clôture :	354 410 €	Résultat d'investissement : excédent de clôture :	332 341 €
Résultat global : déficit : 21 803 €		**Résultat global : excédent : 332 341 €**	

BUDGET PRIMITIF 2015 – Budget Communal

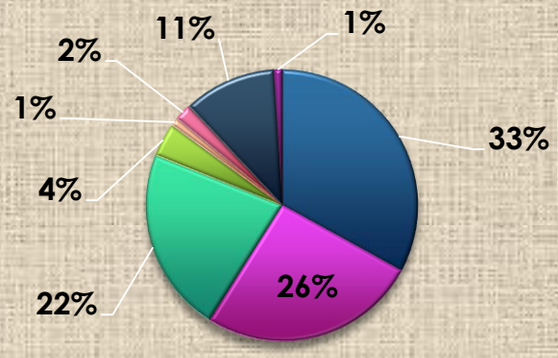

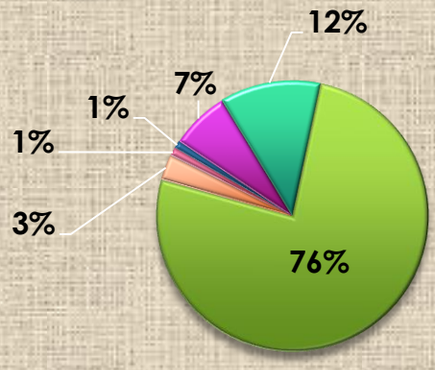

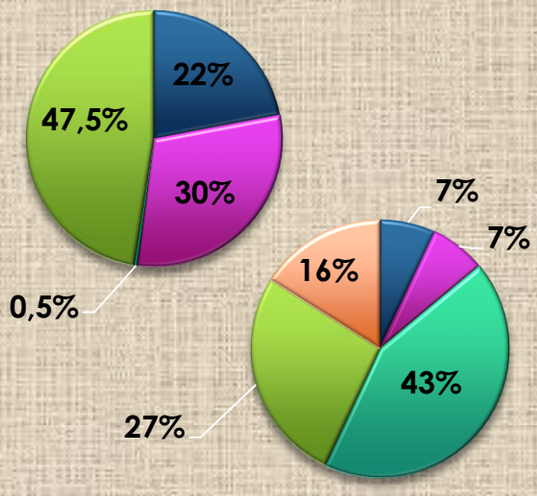

Fonctionnement

Dépenses :	
Charges exceptionnelles	800 € → 0,05%
Charges à caractère général	573 000 € → 33%
Charges de personnel	452 300 € → 26%
Charges de gestion courante	379 000 € → 22%
Charges financières	78 685 € → 4%
Opération d'ordre	13 000 € → 1%
Atténuation de produits	37 500 € → 2%
Virement section d'investissement	187 172 € → 11%
Dépenses imprévues	25 000 € → 1%
Total dépenses	**1 746 457 €**

Recettes :	
Atténuations de charge	10 000 € → 1%
Produits de services	118 000 € → 7%
Dotations et participations	209 304 € → 12%
Impôts et taxes	1 336 879 € → 76%
Produits de gestion courante	54 000 € → 3%
Produits exceptionnels	5 500 € → 0,3%
Résultat anticipé	12 774 € → 1%
Total recettes	**1 746 457 €**

Investissement

Dépenses :	
Remboursement d'emprunts	163 000 € → 22%
Opérations d'équipement	224 423 € → 30%
Dépenses imprévues	3 500 € → 0,5%
Solde d'exécution	354 410 € → 47,5%
Total dépenses	**745 333 €**

Recettes :	
Dotations	52 828 € → 7%
Subventions d'investissement	52 500 € → 7%
Excédent de fonctionnement	319 833 € → 43%
Opérations d'ordre	200 172 € → 27%
Produits des cessions	120 000 € → 16%
Total recettes	**745 333 €**

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

- Dépenses et recettes : 251 300 €

Investissement

- Dépenses et recettes : 470 341 €

BUDGET CCAS

Fonctionnement

- Dépenses et recettes : 14 500 €

Commissions et Services

Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

Président : ROCHETTE Christian
Délégués : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – PERNET France – SON Josiane
Remplaçants : CHAMPEMONT Daniel – TROCCARD Georgette

Syndicats Intercommunaux

- **A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)**
  Déléguée titulaire : CORVAL Corinne
- **Communes Forestières de France**
  Délégué titulaire : ROL Yves – Délégué suppléant : BOISSONNET Thierry
- **Office du Tourisme du Canton de La Chambre**
  Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel
- **S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)**
  Délégué titulaire : RANCUREL Marie-France – Délégué suppléant : CHAMPEMONT Daniel
- **S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)**
  Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – Délégués suppléants : ROCHETTE Christian – BORONAT Virginie

Commissions

- **Appels d'offres**
  Président : CRAPET Willy – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- **Écoles, Jeunesse**
  Présidente : CHAUDET Monique – Membres : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- **Finances, Sécurité**
  Président : CHAMPEMONT Daniel – Membres : BOISSONNET Thierry – PERNET France – TROCCARD Georgette
- **Forêts, Agriculture, Déneigement**
  Président : ROL Yves – Membre : BOISSONNET Thierry
- **Impôts directs**
  Commissaires titulaires : BOISSONNET Thierry – BORONAT Virginie – FLIGEAT Andrée – GIRARD Marcel – MAGNAT Jean-Claude – ROCHETTE André – TROCCARD Georgette – Commissaires suppléants : CHAMPEMONT Daniel – GIRARD Jean-Louis – PESENTI François – ROL Yves – SON Josiane – VIARD Thierry
- **Personnel Communal**
  Présidente : BORONAT Virginie – ROCHETTE Christian
- **Sports, Loisirs, Culture, Vie Associative**
  Présidente : SON Josiane – Membres : BOISSONNET Thierry – CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- **Travaux**
  Présidents : CRAPET Willy – PERREAU Sébastien – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- **Urbanisme**
  Présidente : TROCCARD Georgette – Membres : PERREAU Sébastien – RANCUREL Marie-France – ROL Yves
- **Vie Sociale**
  Présidente : CORVAL Corinne – Membres : BORONAT Virginie – CHAMPEMONT Daniel – PERNET France – SON Josiane – TROCCARD Georgette – Membres extérieurs : FLIGEAT Andrée (Représentante des personnes handicapées) – MAGNAT Jean-Claude – PESENTI François – PIDOUX Angèle (Représentante de l'UDAF) – ROCHAIX Marcelle (Représentant ADMR) – ROCHETTE Irène – ROL Jeanne (Représentante du Secours Catholique)

Commissions et Services

Service Civique

Le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international. Ces organismes, pour accueillir des volontaires, doivent solliciter un agrément (national auprès de l'agence du service civique, ou local, auprès de la direction départementale de la cohésion sociale).

Les missions de service civique couvrent des domaines prioritaires pour la nation et l'ensemble de la société tels que la solidarité, la santé, l'éducation, l'environnement, le sport, la culture, etc.

Il donne lieu à une indemnité et à une couverture sociale prises en charge par l'Etat. Le service civique est également valorisé dans les parcours de formation au travers du livret de compétence, des cursus universitaires ou de la validation des acquis de l'expérience.

De nombreuses informations sont en ligne sur
http://www.service-civique.gouv.fr/

Direction départementale de la cohésion sociale et
de la protection des populations

Service jeunesse, sports et vie associative

321, chemin des moulins - BP 91113 - 73011 Chambéry cedex

Tel : 04 56 11 06 63 - Fax : 04 56 11 05 95

delphine.keller@savoie.gouv.fr

Responsable communal : CHAMPEMONT Daniel

Armée de Terre

De sans BAC à BAC +5, l'Armée de Terre recrute : 10 000 postes à pourvoir pour une expérience professionnelle hors du commun, pour acquérir des savoir-faire et un savoir-être pour la vie, pour exercer un métier utile pour vous et pour les autres.

Tous les emplois sur www.sengager.fr

Responsable communal : CHAMPEMONT Daniel

Maison de Justice et du Droit

Un litige, un problème de droit ou de voisinage, ...

Depuis le 1er septembre 2012, le Tribunal de Grande Instance de SAINT JEAN DE MAURIENNE est remplacé par la MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT. Elle est ouverte à tous, sans rendez-vous, et ses services sont gratuits.

Grace à un système de visioconférence, tout le monde peut être mis en relation avec un professionnel du palais de justice d'ALBERTVILLE et obtenir, via un scanner, des documents écrits, sans avoir à se déplacer.

La MAISON DE LA JUSTICE propose de nombreuses permanences : Conciliateur de Justice; Association départementale d'information sur le logement (ADIL); Association de réinsertion, de contrôle et d'aide aux victimes (ARCAVI) ;

Chambre des notaires de Savoie; Association tutélaire des majeurs protégés (ATMP); Protection judiciaire de la Jeunesse et le service pénitentiaire d'insertion et de protection; Ordre des avocats d'ALBERTVILLE.

Pour en savoir plus : 04 79 56 83 54

Démarches Administratives

Passeport

Où s'adresser ? :

L'usager peut se rendre dans n'importe quelle commune de France équipée d'une machine permettant l'enregistrement des demandes de passeport biométriques. Le demandeur doit déposer en personne sa demande de passeport au moyen d'un formulaire remis uniquement sur place.

Pour ce qui nous concerne la Mairie de St Jean de Maurienne.

Pièces à fournir :

- 1 justificatif de domicile récent EN ORIGINAL
- Un justificatif d'identité (carte identité même périmée ou ancien passeport même périmé) EN ORIGINAL
- Justificatif de nationalité française EN ORIGINAL
- 1 photo d'identité récente aux normes
- ***L'ancien passeport*** *si existant ou déclaration de perte ou de vol du précédent*
- ***Pour les mineurs :*** *fournir la pièce d'identité du parent qui en fait la demande (original +photocopie)*

Coût et validité :

- 86€ pour une personne adulte
- Pour les mineurs, le coût est variable selon l'âge (0-14 ans : 17€ et 15-17 ans : 42€)

Le passeport est mis en place en 4 semaines depuis la demande jusqu'à l'obtention. Vous avez trois mois pour le retirer avant qu'il ne soit renvoyé en préfecture pour destruction.

Carte nationale d'identité

Où s'adresser ? :

A la mairie du lieu de domicile.

Pièce à fournir :

- Ancienne pièce d'identité
- 2 photographies d'identités identiques aux normes (récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35x45mm avec prise de vue inférieure à 6 mois)
- Lorsque la carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans, joindre une copie intégrale d'acte de naissance.
- Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, avis d'imposition..)
- Pour une personne mineure : rajouter une copie de la carte d'identité du parent faisant la demande ainsi que la taille de l'enfant mineur.

Coût et validité :

- Pour une première demande ou si l'ancienne carte est présentée : gratuit
- Valable dix ans

En cas de perte ou de vol : joindre un document avec photos (permis de conduire, licence de sport...), la déclaration de perte ou vol, timbre fiscal de 25 euros et une copie intégrale d'acte de naissance.

La carte d'identité est mise en place en 4 semaines depuis la demande jusqu'à l'obtention.

Déclaration de naissance

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de naissance, dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance.

- Pour les parents non mariés entre eux, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Pour le père, une démarche de reconnaissance volontaire est à faire.

Pièces à fournir :

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant si les parents en possèdent déjà.

Déclaration de décès

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir :

- Pièce prouvant l'identité de la personne déclarant le décès
- Livret de famille du défunt ou carte d'identité ou extrait ou copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage
- Certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie
- Le déclarant doit signer l'acte de décès

Démarches Administratives

Acte de naissance (copie)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de naissance.

Peut être délivré :

- Sur place : sur présentation d'une carte d'identité
- Par correspondance : joindre une enveloppe timbrée
- En ligne (www.service-public.fr)

Renseignements :

- Indiqué le nom (nom de jeune fille pour les femmes mariée), prénom et date de naissance de l'intéressé
- Noms, prénoms, date et lieux de naissances des parents

Acte de mariage (copie)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de mariage.

Délivré :

- Sur place
- Par correspondance

Renseignements :

- Noms et prénoms des conjoints
- Date du mariage
- Noms et prénoms des parents

Livret de famille (duplicata)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de domicile du requérant.

Pièces à fournir :

- Justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret
- Justificatif de domicile *(titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, assurance du logement, de gaz, EDF ou de téléphone)*

Fournir toutes les indications concernant les actes du livret (nom, prénoms, date, lieu de naissance, date et lieu de mariage des parents et des enfants, etc.) qui sera reconstitué.

Carte d'électeur

Où d'adresser ?

A la mairie du domicile

Pièce à fournir :

- une carte d'identité, ou livret de famille
- preuve de domicile.

Un reçu est remis à la personne concernée lorsqu'elle dépose sa demande d'inscription sur les listes électorales.

La carte est ensuite distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin (au plus tard le 1er juillet lorsqu'il n'y a pas de scrutin)

En cas d'inscription d'office sur les listes électorales (jeune de 18 ans),
la personne reçoit en principe un courrier de la mairie.

Demande d'extrait de casier judiciaire n°3

Où s'adresser ?

- Par courriel : cjn@justice.gouv.fr
- Par télécopie : 02-51-89-89-18
- Par courrier : Casier Judiciaire Nationale 44317 Nantes Cedex 3
- Sur place : 107 rue du Landreau NANTES

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité (au format GIF, JPEG ou PDF pour les demandes par courriels)

La Vie Associative et Sportive

Liste, ordonnée en colonne, par ordre alphabétique des associations de la commune représentées par leurs président(e)s respectifs :

3 Communes pour le Téléthon
LAMOTTE Jacqueline

BIMAL Ecolier du Népal
DEQUIER Jocelyne

Modélisme Club Mauriennais
GALOPO Fabrice

Afrique Française du Nord
RICHARD Joseph

Clus Des Associations
CORVAL Renaud

Pétanque Rémilienne
BOISSONNET Noëlle

Les Ailes de Maurienne
LOISEL Yves

Club du Nouvel Age
CHAMPEMONT Daniel

Sapeurs Pompiers
JEANNOLIN Bruno

Amicale Boule Casba
TREDEZ Roger

Comité des Fêtes
MARTINATO Patrice

Sou des Ecoles
SALOMON Anne

Anciens Combattants
COUTAZ André

EQUID'ARC
JEANNEAU Jean-Paul

Union Sportive Saint Rémy Foot
SPONY Denis

Arts & Loisirs
DALGE Nadine

Gym ta Vie
CHEVALIER Catherine

Green Maurienne
MOLLARD Olivier

Association Communale de Chasse Agréée
PESENTI Jean-Paul

Moto Club Alpin Team Family
LEBLED Michaël

Là-haut Rando
MOLLARD Gilles

La Vie Associative et Sportive

Voyage en Ardèche d'**Arts et Loisirs** pour la fête de la châtaigne avec une visite à la grotte d'Aven Orgnac des 32 participants.
Repas de fin de saison à l'auberge Beauséjour à Montaimont avec la participation de 48 convives.

La Vie Associative et Sportive

Discours du président des **Anciens Combattants**, André COUTAZ, devant la stèle commémorative le mercredi 11 novembre.

Repas de Noël du **Club du Nouvel Age** avec le discours du président François BALANSARD devant une salle remplie de convives.

La Vie Associative et Sportive

Le concours départemental bouliste de l'union fédérale des anciens combattants (UF) s'est déroulé à St Rémy le 10 septembre avec 14 équipes présentes. L'équipe PESENTI (en rouge) a porté haut les couleurs de St Rémy en étant sur le podium.
Sortie annuelle en Italie de l'**Amicale Boule Casba** et des Anciens d'**Afrique du Nord**. Malgré une arrivée « surprise » au MAGO de CALUSO, le déjeuner avec le grand buffet et l'ambiance musicale de la journée furent exceptionnelle.

La Vie Associative et Sportive

Sur le site de l'étang du stade, 63 jeunes se sont retrouvés pour disputer les 3 premières places des catégories : filles - 12/18 ans, -de 12 ans et la plus grosse prise du concours jeunes organisé par l'**Amicale Pêche** avec des récompenses, casse croûte et tombola offerts, en grande partie, par des sponsors d'origine rémilienne.

Les 40 pilotes et élèves-pilotes ainsi que les 3 instructeurs de l'aéroclub **Les Ailes de Maurienne** basé sur l'aérodrome de la plaine du Canada sont prêts à vous accueillir pour effectuer des vols d'initiation, des baptêmes de l'air et apprendre à piloter.
Tous les renseignements sur www.lesailesdemaurienne.com

La Vie Associative et Sportive

Merci aux nombreux participants des actions organisées pour le **Téléthon** : concerts de la ChapChaRem, soirée Cabaret, et bien sûr la traditionnelle Choucroute, mais aussi des points de vente de produits « fabrication artisanale », trois fournées de pain pétries et cuites au four communal de St Rémy. Une nouvelle activité : le VéloThon, le tirage au sort a désigné une féminine qui a parcouru la plus longue distance en deux minutes. La Tombola des enfants, avec la collaboration des écoles de St Rémy et Les Chavannes : 60 lots ont été mis à la disposition, merci aux sponsors. Nous pouvons dire que ce fut une belle réussite grâce à vos dons et vos diverses participations qui sont intégralement reversés à l'AMF Téléthon soit **10 500 €**.

Le C.O. (Centre Opérationnel) de St Rémy et rattaché au C.S. Porte de Maurienne compte 12 **Sapeurs Pompiers** sous le commandement de l'Adjudant/Chef MOLLARD Gilles.

La Vie Associative et Sportive

Le **Comité des Fêtes** s'est mis sur son 31 pour sa journée carnaval du 19 avril qui fut réussie grâce à une grande participation des Rémiliennes et Rémiliens.

Quelques membres des **Costumes Rémiliens** qui ont participé au rassemblement à Valloire au mois de juin.

La troupe des enfants du **Théâtre** compte 21 petits artistes en herbe.

La Vie Associative et Sportive

Un nouveau bureau s'est constitué en fin de saison dernière au lendemain de la disparition de notre vice-présidente Georgette Gotteland qui nous a apporté sa lumière et son pragmatisme. Son mari Bernard a conçu le nouveau logo de l'association qui après avoir fêté ses 40 ans ouvre une nouvelle page de son histoire se nomme désormais **Gym ta Vie**. Composé de Michel Girard vice-président et trésorier et d'Aurélie Urbain secrétaire, le bureau entend continuer sur la lignée de nos prédécesseurs : faire bouger les Rémiliens et les Rémiliennes chaque mardi soir dans une ambiance conviviale animée par Florence Lagarde, 23 ans diplômée d'Etat et très communicative. À vos baskets et venez nous rejoindre !

Catherine Chevalier, présidente de « Gym ta Vie »

Au **Sou des Écoles**, tout est bon pour faire rentrer des sous ! Ainsi de nombreuses manifestations ont émaillé l'année 2015.

Et les recettes récoltées avec la vente de pains ou de pâtisseries, la soirée tartiflette, la tombola, ont servi à financer des jeux éducatifs, des sorties de ski ou raquette ou encore à la ferme et même des goûters !

La Vie Associative et Sportive

La présidente Jocelyne DÉQUIER de l'association **BIMAL écolier du Népal**, et 4 autres membres se sont rendus sur place le 28 octobre. Suite aux séismes du 25 avril et 12 mai, l'école Himchuli English Boarding School était restée fermée durant un mois. Grâce aux dons de l'association, les élèves sont à présent dans des salles sécurisées et comme neuves. Une nouvelle salle de classe a pu être construite. Ce sont à présent 599 élèves de 3 à 17 ans qui passent tous les jours le portail.

Pour l'année 2015, l'équipe de Michaël LEBLED de **MCA Team Family** a organisé plusieurs balades moto et de nombreuses rencontres telles que pique-nique, après-midi bowling, week-end dans la Drôme et Bol d'Or au Castelet. Mais la plus belle réussite fut assurément la première soirée HALLOWEEN qui sera reconduite en 2016, vu le succès de cette manifestation.

La Vie Associative et Sportive

Deux évènements ont marqué cette année pour l'**ACCA**. D'abord, la fête de la chasse, au cours de laquelle tous les chasseurs se sont mobilisés pour offrir au public de nombreuses animations, en particulier des démonstrations de dressage. Avec un visiteur de marque en la personne de Jean-Baptiste Grange, champion de slalom 2015. Ensuite treize chasseurs, y compris une diane chasseresse, ont pioché et élargi une grande partie du chemin à Pré-Rémy, permettant à la commune de réaliser une économie substantielle sur son budget.

Les NUITS BLANCHES du LAC BLEU

Les nuits blanches du Lac Bleu organisées par le **Club Des Associations** les 11-12-13 juillet ont encore été une franche réussite comme chaque année avec l'aide de bénévoles (http://cdastremydemaurienne.unblog.fr/).

La Vie Associative et Sportive

Les champions de la **Pétanque Rémilienne** au Championnat Départemental des Clubs – Sénior 2ème division.

Notre triplette junior championne de Savoie au Championnat de Ligue à Eybens (38).

Une année assez calme d'un point de vue activités pour le **Modélisme Club Mauriennais**, mais avec toutefois trois événements marquants :

- Participation et co-organisation avec le comité départemental du meeting d'Albiez.
- L'un de nos membres a réussi son brevet de pilote de drone professionnel.
- Nous avons accueilli sur notre terrain, début novembre, le passage des brevets fédéraux départementaux 2015 (avec 100% de réussite ce qui est rare !) et la participation exceptionnelle du champion de France junior de voltige hélicoptère.

La Vie Associative et Sportive

Les Poussins

Les Pupilles

Les Benjamins

Les Cadets

Les Féminines

Les Séniors

Les Vétérans

Les différentes équipes faisant parties de l'**Union Sportive de Saint Rémy de Maurienne**.

Retrouvez-nous sur
http://ussaintremy.footeo.com/

La Vie Scolaire

Effectif : 157 élèves

- Petite et Moyenne sections : 25 élèves – Sabine Jarret
ATSEM : Marie-Pierre Mondet
- Grande section et CP : 28 élèves – Lydie Helleboid
ATSEM : Sandra Chaudet – Sylvie Mollard
- CP et CE1 : 29 élèves – Julie Lefebvre *(directrice)* – Flavie Gallice
- CE1 et CE2 : 28 élèves – Olivier Akmouche
- CM1 : 25 élèves – Hélène Trocherie
- CM2 : 22 élèves – Amandine Pinel
- RASED : Sylvie Lathus - EVS (Emploi de Vie Scolaire) : Véronique Raulin

Les parents d'élèves sont invités à apporter en mairie les justificatifs des frais de transport scolaires. *Période concernée : de septembre 2015 à juin 2016.*

La Vie Scolaire

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Rappel de quelques règles de citoyenneté à l'attention des Grands...et des Petits :

Respecter :

- Les espaces verts et les bâtiments communaux.
- Le cimetière et les monuments aux morts (malheureusement utilisés comme terrains de jeux). Merci aux parents de veiller au respect de ces lieux.
- Ne pas laisser ni aboyer ni divaguer les chiens.
- La taille des haies ne doit pas dépasser 2 mètres en limite de propriété au maximum et la plantation doit s'effectuer en retrait de celle-ci.
- Trier ses déchets et les mettre dans les containers appropriés.
- **Les limitations de vitesse; particulièrement dans les zones limitées à 30 km/h.**

La Mairie rappelle aux usagers du cimetière que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans l'espace contigu réservé à cet effet.
Désormais, seuls les encombrants non transportables en véhicule léger seront enlevés.
Cette liste peut paraître très limitative, mais à côté de ces quelques règles de vie, il y a un minimum de respect mutuel à avoir pour mieux vivre ensemble : l'amitié entre voisins, le sport, la montagne, la convivialité...

Divagation des Animaux – Ramassage de Champignons

Commune de St Rémy de Mne

DIVAGATION DES ANIMAUX INTERDITE

CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Commune de Saint Rémy de Maurienne

RAMASSAGE DE CHAMPIGNONS INTERDIT

(aux non résidents)

DIVIETO DI RACCOLTA FUNGHI

Arrêté municipal du 01.09.2006

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Brûlage à l'air libre interdit !

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

- **... 5 900 km** parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)
- **... 3 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- **... 70 à 920 trajets** en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Energie Milieux et Prévention des Pollutions, Unité Air Energie
69421 Lyon cedex 06
tél. 04 26 28 60 00

Crédit photos : Chambéry métropole, Colin Laurent pour Chambéry métropole

Le brûlage à l'air libre

Une pratique polluante

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Responsabilités de l'Élagage

L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.
Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;

ou

- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respecte pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

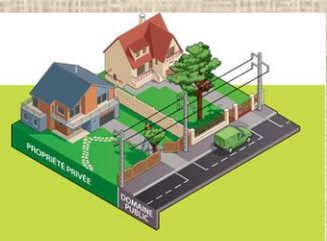

Comment ça marche ?

Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, ERDF expérimente la « girafe » et « l'élagage héliporté ».

Expérimentation de l'élagage par « girafe »

La « girafe » est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Expérimentation de l'élagage par hélicoptère

Pour les zones difficiles d'accès où les moyens conventionnels sont peu appropriés, cette technique a un rendement très élevé : alors qu'il faut en moyenne un mois pour élaguer 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer environ 6 km de ligne.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

Girafe ▼ Élagage héliporté ▼

30 000 km
C'est la longueur de lignes élaguée chaque année

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

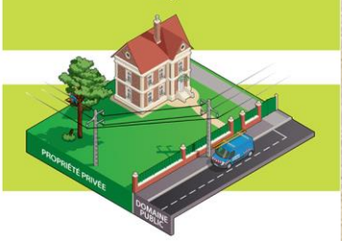

Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)

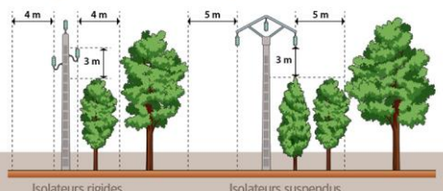

Lignes haute tension (HTA)
Attention : les distances varient selon les types de lignes.

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

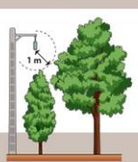

Lignes isolées basse tension (BT)

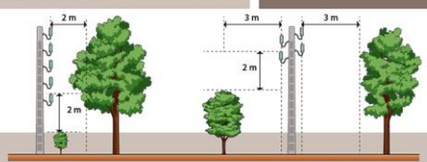

Lignes basse tension (BT)

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Le tableau du tri

Les déchets recyclables

Acceptés

Refusés

Le verre

Acceptés

Refusés

Ce que deviennent nos déchets

Les déchets recyclables

Recyclage aluminium : pièces de voiture, chaise alu, fer à repasser, cadre de vélo...

Recyclage acier : chariots, pièces de TGV, casseroles...

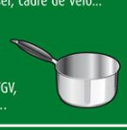

Recyclage briques : papiers cadeaux, papier peint...

Recyclage plastiques : veste polaire...

Le verre

Recyclage : le verre recyclé, appelé calcin, est déjà la principale matière première de l'industrie du verre

Les ordures ménagères

Valorisation énergétique : Les ordures ménagères sont incinérées dans l'usine de Rennes Villejean qui produit de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.

Les déchets encombrants ou dangereux

Gravats

OÙ LES DÉPOSER ?
En déchèterie

Déchets verts

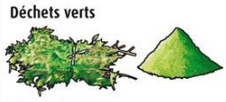

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Valorisation au jardin (compostage, mulching...)
2- Plateforme de déchets verts ou déchèterie

Encombrants

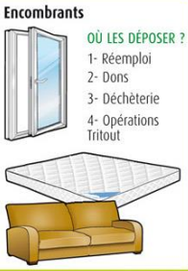

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réemploi
2- Dons
3- Déchèterie
4- Opérations Tritout

Déchets spécifiques

OÙ LES DÉPOSER ?
Filières spécifiques
Numéro vert (ci-dessous)

Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réemploi
2- Dons
3- Reprises par le magasin quand on achète un appareil neuf (principe de l'écotaxe)
4- Déchèterie
5- Opérations Tritout ponctuelles

Pneumatiques usagés

OÙ LES DÉPOSER ?
Garagistes

Déchets ménagers spéciaux (DMS)

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Reprise par le magasin qui vend les piles, batteries
2- Camion DMS (sur les marchés rennais ou lors d'opérations Tritout)
3- Déchèterie

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réseau de pharmacies volontaires
2- Dépôt à la Maison du Diabète ou l'association Aides
3- Camion DMS (sur les marchés rennais et lors d'opérations Tritout)

Textiles en bon état

OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réemploi
2- Don auprès d'associations ou à la recyclerie
3- Conteneurs à vêtements le Relais ou la Croix Rouge

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Ordures Ménagères

Malgré la règlementation qui prévoit un remboursement intégral par le biais d'une taxe, la commune a jusqu'à présent utilisé le système de la redevance forfaitaire pour couvrir en partie les sommes réclamées par le SIRTOM pour le ramassage des ordures ménagères, prenant la différence à sa charge.

Avec l'implantation prochaine de containers semi-enterrés - (CSE) - imposée par le SIRTOM, et malgré une réduction de la dépense du fait de la diminution des rotations, la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C), en récupérant la compétence « SIRTOM », devrait faire une application stricte de la règlementation dans ce domaine. Ce qui se traduirait par une augmentation de la somme versée par les Rémiliens à ce titre.

Cependant, la commune, comme par le passé, fera son possible pour que la charge supplémentaire ne retombe pas entièrement sur les habitants.

La part payée par les habitants correspond à un peu moins de 50% du coût total.

DÉTAIL DES SOMMES RÉCLAMÉES PAR LE SIRTOM A SAINT RÉMY :

COLLECTE SÉLECTIVE	4 203.00 €
TRAITEMENT DES ORDURES	53 478.80 €
COLLECTE DES ORDURES	25 012.46 €
DÉCHETTERIE	34 547.81 €
PÉRÉQUATION POUR INVESTISSEMENTS	18 913.50 €

PARTICIPATION TOTALE DE LA COMMUNE	136 156.00 €
MONTANT DES SOMMES VERSÉES PAR LES HABITANTS	65 180.00 €
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE EN 2015	70 976.00 €

15 449 tonnes
d'ordures ménagères collectées en 2013 en Maurienne

Des tonnages d'ordures ménagères en baisse constante

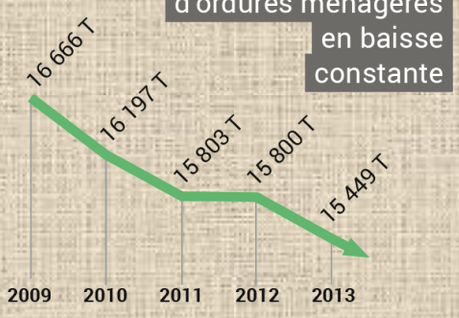

2 234 tonnes
d'emballages, journaux et magazines collectées en 2013

2 542 tonnes
de verre collectées en 2013

+ 56 %
c'est l'augmentation de la collecte des textiles en Maurienne entre 2012 et 2013

+ 3,2 %
de déchets collectés en déchèterie en 2013, soit 9 251 tonnes

283 474 euros
de recettes engendrées grâce au tri des déchets en 2013

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Ordures et Déchets

Ordures Ménagères	Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts.
Tri Sélectif	Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons.
Verres	Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne.

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Déchetterie

	La chambre - La Lauzière -	*St Etienne de Cuines - Les Iles -*
Horaires été	Du lundi au jeudi et samedi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h	**Le SIRTOMM nous informe de la fermeture définitive de la déchetterie de Saint Étienne de Cuines dès le printemps 2016.**
Horaires hiver	Lundi et mercredi : 9h-12h/14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h Samedi : 9h-12h et 13h-16h	

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE

ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES

RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie

SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !

Art de Vivre – Vie Quotidienne

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que : **le portage des repas**, **la téléassistance** et **les Soins Infirmiers À Domicile (S.I.A.D.).**

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.

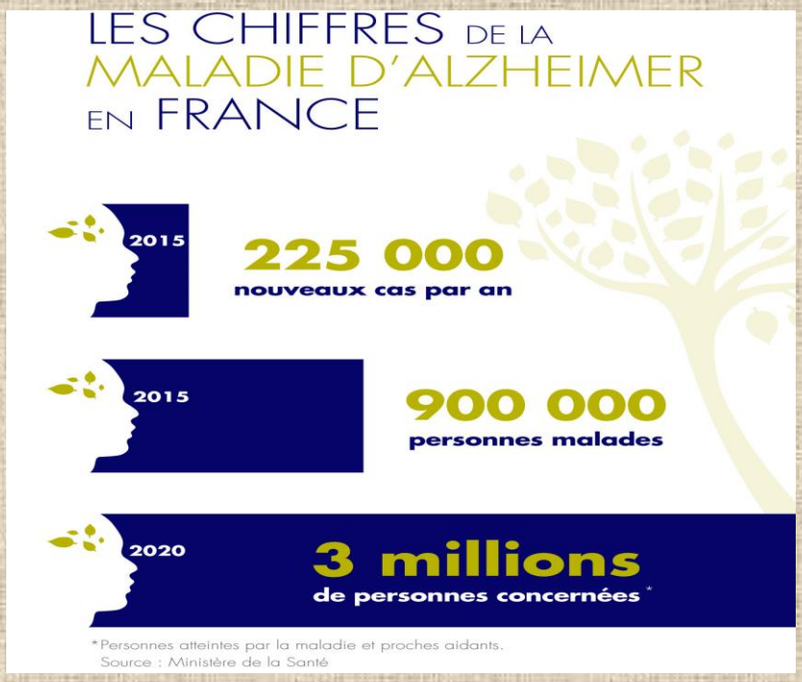

Ouvert temporairement tous les mercredis depuis février 2011, l'accueil de jour **ALZHEIMER** a accueilli familles et malades jusqu'au 10/12/2014. Depuis, les malades du canton de LA CHAMBRE sont reçus à l'accueil de jour de l'hôpital de Saint Jean de Maurienne du lundi au vendredi à la journée ou à la demi-journée. Renseignement au 04 79 20 60 20 poste 6537.

Partagez vos vacances

Participez à l'épanouissement et au développement d'un enfant de 6 à 11 ans en lui ouvrant votre maison deux semaines cet été; vous partagerez ainsi une rencontre humaine bénéfique pour lui et pour votre famille.

Nous accompagnerons votre démarche l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances gieuses, reconnaissance des richesses et capacités de l'enfant, discrétion sur son sé et sur sa famille.

En 2015, une trentaine d'enfants, issus de familles en grande difficultés sociales ou érielles, ont été accueillis pendant les d'été dans des foyers savoyards.

Téléphone : 04 79 60 54 00
Mail : afv.730@secours-catholique.org
Adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune de la petite enfance aux personnes âgées. Il répond aux besoins sociaux de l'ensemble de la population (famille, jeunes, personnes âgées, handicapées en difficulté passagère ou plus).
Il peut vous aider à établir vos dossiers et vous oriente dans vos démarches administratives pour la constitution de dossier qui seront ensuite transmis vers les organismes sociaux compétents.
Il participe à l'instruction de demande d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aides aux personnes âgées…) et les transmets aux autorités compétentes telle que conseil général, préfecture ou organisme de sécurité sociale.
Le CCAS s'occupe aussi de moments plus festifs :

- Le repas des seniors organisé une fois par an à partir de 72 ans.
- La distribution de colis.
- Proposition et constitution de dossier auprès de l'UDAF pour 2 types de distinction : médaille de la famille (personne ayant élevé au moins 4 enfants français dont l'ainé a atteint 16 ans) et médaille attribuée aux personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Mise en place de plan d'hébergement d'urgence lorsque des évènements inattendus demandent une mobilisation particulière. Ainsi suite aux caprices météo de l'hiver 2015 le CCAS a mis en place une liste de volontaires désireux d'accueillir des familles en cas de beso

SA COMPOSITION :
Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune.
La commission est constituée :

- d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal,
- de personnes qualifiées dans le domaine social nommées par le Maire. On compte parmi ces personnes : une représentante des associations de personnes handicapées, une représentante du secours catholique et une représentante de l'union départementale des associations familiales.

SON BUDGET :
Le CCAS dispose d'un budget voté chaque année par le conseil municipal ainsi que de dons.

SON FONCTIONNEMENT :
Il se réunit chaque fois qu'une décision budgétaire ou morale s'impose.
Pour la préparation du repas seniors et la distribution des colis.
Les discussions tenues en réunion doivent restées confidentielles puisqu'elles résultent de dossiers personnels.

Le CCAS peut s'appuyer sur le CPAS

Centre Polyvalent d'Action Sociale

Celui-ci est basé à Saint Etienne de Cuines à l'immeuble le Mont CUCHET.
Des permanences sont assurées les jeudis et vendredis (possibilité de rdv au 04.79.44.53.00).
Composé de trois personnes : Mme DORE ASSISTANTE SOCIALE
Mme TOYE SECRETAIRE
Mr LAVI PUERICULTEUR DE PMI (protection maternelle infantile)
Ces personnes prendront le temps de vous écouter, vous conseiller et vous accompagneront dans vos recherches de solutions.
Il est souvent difficile de se confier. Des problèmes chacun peut en rencontrer un jour ou l'autre alors n'hésitez pas à nous contacter pour vous, vos proches ou pour ne pas laisser des personnes seules avec leurs problèmes.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Arc en Maurienne

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise : l'**Accompagnement**, la **Relation** et le **Covoiturage** (minimum 2 personnes).
Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59

Recevoir la TNT HD

Emploi des Jeunes Saisonniers

(par la commune, l'été, avec un nombre de places limité)

Conditions : être lycéen ou étudiant, être domicilié dans la commune, avoir entre 16 et 18 ans, maximum : 2 saisons

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence européen **112**	Urgence Médicale **15**	Sapeurs Pompiers **18**	Gendarmerie **17**
Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80			

Location de meublés touristiques

FOURNIER Ginette : 04,79,83,13,28 et DEBURCK Joël : 03,20,93,01,28

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Votre Saison de Ski 2015/2016

Les habitants de Saint Rémy et du Canton peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58.**
Plus de renseignements sur **www.maurienne-tourisme.com/ski/**

Maurienne Tourisme

Cultivez votre quotidien avec le nouvel agenda culturel du Pays de Maurienne !

Programmer vos sorties culturelles en Maurienne ? Démarrer ou reprendre une pratique artistique ? Rien de plus facile avec la nouvelle formule de l'Agenda culturel édité par le Syndicat du Pays de Maurienne ! Vous serez assurément surpris de la richesse et de la diversité des opportunités qui s'offrent à vous.
Rendez-vous sur http://agenda-culturel.maurienne.fr et laissez-vous guider !

Cet agenda est alimenté par la base de données collaborative Apidae (ex-Sitra), dont les principaux contributeurs sont les offices de tourisme du territoire. Pour figurer dans cette base de données, les organisateurs de projets culturels peuvent se rapprocher de leur office de tourisme de secteur, ou contacter la mission culture du Syndicat du Pays de Maurienne au 04 79 64 12 48 ou culture.patrimoine@maurienne.fr.

Détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé depuis le 8 mars 2015 et doit être installé avant le 1er janvier 2016. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes, depuis cette même date, pour éviter la propagation d'incendie. Plus d'infos sur le site du Service Public : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml

Yatou-en-Maurienne

Le syndicat du Pays de Maurienne a créé le site internet yatou-en-maurienne.fr permettant aux populations locale, saisonnière et touristique d'accéder en une seule recherche à l'offre locale en termes de services, de commerces et d'artisanat.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.
Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

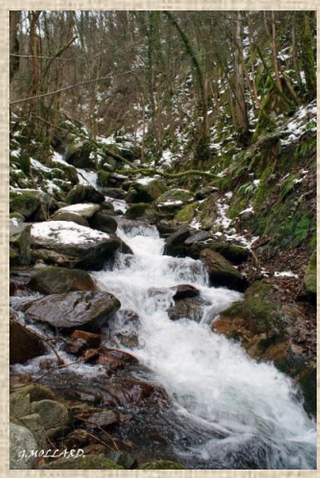

Bilan Qualité

Bactériologie Nombre de conformité : 7 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml **Eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles**	Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement : - Belledonne - L'Infernet - Montefront
Dureté Valeurs mesurées : mini. : 2°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune **Eau douce**	
Nitrates Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 1mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l **Eau contenant peu ou pas de nitrates**	L'eau distribuée au cours de l'année 2014 a été de qualité bactério-logique satisfaisante; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés. Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimi-nation de l'arsenic, ac-compagné d'une désin-fection aux rayons ultra-violets.
Fluor Valeurs mesurées : mini. : 0,06mg/l – maxi. : 0,07mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l **Eau peu fluorée**	
Arsenic Valeurs mesurées : mini. : 8µg/l – maxi. : 10µg/l Limites de qualité maxi. : 10µg/l	
Autres paramètres **Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.**	

Culture et Patrimoine

L'Église vue de l'extérieur avec son splendide clocher couvert de bleu : les Rémiliens ne peuvent plus se perdre la nuit !
(remerciements à l'entreprise PRB pour la qualité de son travail)

L'Église vue de l'intérieur avec son magnifique trompe l'œil.

Les admirateurs du style gothique "d'époque" ont parfois un certain dédain envers le néogothique du XIXe siècle. Or dès 1988, nous écrivions dans "Le guide de la Maurienne" : "Ceux qui méprisent le néogothique doivent aller voir l'église de Saint-Rémy, dont l'élégance pourrait les faire changer d'avis". Les plans sont des architectes Falcoz et Fivel et on la doit à un prêtre originaire de la commune, l'abbé Auguste-Benjamin Mollin, d'une famille qui compta quatre prêtres dont l'un fut à l'origine de la construction de l'église des Chavannes : une vocation familiale de bâtisseurs !

La première pierre fut posée en 1854 et elle fut consacrée le 8 août 1858 par Mgr Vibert, évêque de Maurienne. Elle s'insère dans un élan qui voit la reconstruction de nombreuses églises en Maurienne, mais fait un peu exception car pour les autres (Lanslebourg, Saint-Michel, Montricher, les Chavannes, Bonvillaret) on a préféré le style néo-classique. Celle de Saint-Rémy a une allure particulièrement élancée, soulignée encore par son clocher, l'un des plus hauts de Savoie avec ses 56m. À l'intérieur on est ébloui par les fines nervures de sa voute de style gothique flamboyant. Mais ici, point de nervures de pierre : tout est en trompe l'œil. Profitant de l'habileté de deux peintres piémontais, Giani et Lozzio, l'exclusivité a été donnée à la peinture. Même les retables des autels latéraux sont traités en peinture murale avec des cadres gothiques en trompe-l'œil.

On vante à juste titre ceux de la cathédrale de Chambéry.

Ceux de Saint-Rémy ne le leur cèdent en rien.

Pierre Dompnier

Saint Rémy : quelle histoire !!!

La Girard – La Tour – Les Maisonnettes

raconté par Henri Didelle

Ce groupe de hameaux, tout en longueur, a une histoire originale et indissociable du ruisseau de la Lescherette qui l'accompagne du haut jusqu'en bas de la vallée. En effet, dès la fin du 19ème siècle, ce dernier va devenir célèbre pendant plus d'un siècle grâce à l'énergie qu'il contient. L'acharnement de quelques pionniers (BERGES, HORTEUR, TURIN) fera le reste et ce petit coin de St Rémy va devenir, contre toute attente, un centre industriel important.

Les crues de 1930 puis de 1940 vont aussi rendre célèbre ce ruisseau, mais cette fois-ci dans un autre registre beaucoup moins glorieux.

Un ruisseau et des hommes.

Au 18ème siècle les terres du bas de la vallée appartenaient encore aux nobles et au clergé. Si on y ajoute les crues de l'Arc, les attaques de brigands et les épidémies dues aux passages des troupes on comprend mieux pourquoi les gens habitaient plutôt dans la montagne avoisinante (les Cubières, Rocheray, le Tremblay, le Replat, la Loze, Crozet…). D'ailleurs, à la fin du 18ème siècle, les premières maisons n'ont été construites que dans la partie haute de la Girard, comme semble nous l'indiquer cette photo non datée. Il aura fallu attendre le début du 20ème siècle pour constater un énorme changement.

La Girard avec en arrière-plan le Grand Miceau

Plutôt que de se la « couler douce », certains ruisseaux de montagne ont réussi à se rendre utile tout au long de leur vie. C'est bien le cas du ruisseau de la Lescherette. Au début, un collectif d'artisans (forgeron, limonadier, minotier, scieur…) ont détourné cette eau pour faire tourner diverses machines (meules, marteaux, moulins, scies…). L'eau traversait leur rez-de-chaussée avant de passer chez le voisin du dessous et les gens habitaient à l'étage. L'esprit d'entreprise existait déjà à cette époque, c'était un bon signe !!!

Puis Aristide BERGES, originaire de Lancey (38), va inventer l'expression « houille blanche ». En effet, en 1869 il a été le premier au monde à installer une conduite forcée afin de capter l'énergie de l'eau pour faire tourner son usine de pâte à papier. Ami de BERGES et poursuivant l'œuvre de son père Joseph, en 1878 Jules François HORTEUR, originaire des Chavannes, va s'empresser de construire une prise d'eau en altitude afin d'alimenter lui aussi, son usine de pâte à papier. Un peu plus tard Alexis TURIN, originaire de Lyon, lui emboîte le pas. Comme sa femme était aussi originaire de Lancey, TURIN s'est tout naturellement inspiré des travaux de BERGES pour dompter le ruisseau de la Lescherette avec tout de même l'entremise d'un certain GROLLIER, directeur des papeteries HORTEUR.

Hier : un bassin d'emploi très important.

Il est tout à fait surprenant de constater aujourd'hui comment l'avenir industriel de St Rémy s'est construit petit à petit et essentiellement à la Girard grâce à l'intelligence et la volonté d'une poignée d'hommes déterminés.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

L'usine HORTEUR qui exploitait surtout l'eau du ruisseau de la Lescherette et un peu de bois du coin fabriquait une pâte à papier de grande qualité. Un câble double doté de petites bennes était relié directement à la gare SNCF au fond de la vallée. Celui-ci permettait d'alimenter l'usine en bois en provenance de diverses régions de France et surtout d'expédier les rouleaux de pâte à papier. Cette usine a permis de donner un second travail à bon nombre de petits agriculteurs de St Rémy et des alentours proches. Les horaires en 3 x 8 étaient tout à fait adaptés à ce double emploi et cela restait quand même une opportunité intéressante pour ceux à qui le travail ne faisait pas peur. A la fin des années 70, cette petite structure ne va pas résister à la pression des grands groupes et va s'arrêter définitivement. Elle aura quand même existé pendant plus d'un siècle ce qui est tout à fait remarquable.

Usine Horteur – Fabrique de pâtes de bois.
Vraisemblablement à la fin du 19ème siècle

Elle avait quand même fière allure cette usine dans ce décor campagnard !!!

Quant à l'usine TURIN, elle a d'abord commencé à petite échelle dans une grande maison construite pour cela. L'habitation principale contenait même quelques chambres pour les ouvrières et les ateliers étaient reliés entre eux par des axes et des courroies qui transmettaient l'énergie captée dans le ruisseau. L'activité consistait à tresser des fils dorés ou argentés sur un support coton qui servait ensuite à broder les décorations à usage surtout militaire. Devant le succès de cette opération Mr TURIN a entrepris, en 1927, la construction d'une usine beaucoup plus grande. Deux petites centrales vont fournir l'électricité et même être couplées directement à certaines machines. Ce sont surtout des italiennes dont les parents ou les maris avaient trouvé du travail en Lorraine qui ont été mobilisées pour venir gonfler les effectifs. Un pensionnat et une chapelle ont été construits pour recevoir ces jeunes filles encadrées par des religieuses italiennes. Quelques villas ont même vu le jour au lieudit « les maisonnettes » afin d'y loger une partie du personnel encadrant. En 1968, pour des raisons diverses, on va assister à la fermeture définitive de cette usine. Des reprises successives (CIT, ALCATEL, GATE, JONHSON) vont avoir beaucoup de mal à conserver une centaine d'emplois.

Devinant la fin d'un cycle, aidé et conseillé par son ami le député Pierre DUMAS, le maire de l'époque, René BLANC, va alors se lancer dans une opération de grande envergure en créant de toutes pièces une Zone Industrielle qui va se développer au-delà de toute espérance. En 1981, des centaines d'emplois vont être créés et donner du travail à une partie des gens de la vallée à 30kms à la ronde. Du même coup on assiste à une augmentation sensible des résidents Rémiliens dont la population va passer de 900 à plus de 1100 habitants en moins de 20 ans. Malheureusement, 30 ans plus tard, les pratiques de certaines grandes sociétés comme SOMFY vont casser le jouet pour des raisons plus ou moins honnêtes et cet élan va retomber comme un soufflé. La mondialisation et ses effets pervers est aussi passée par St Rémy !!!

Après cette période faste sur le plan économique d'autres projets, pas toujours judicieux pour la commune, ont fait naître quelques divergences de principe (centrale privée à la Tour, usine d'embouteillage d'eau).

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Aujourd'hui : on assiste à la fin d'une belle histoire

Pendant très longtemps, le développement industriel, un peu inattendu par moments, a largement contribué à développer des activités parallèles florissantes. Ainsi, après la guerre 39/45, Mr TURIN a mis sur pied une sorte de centrale d'achats (l'Entraide) d'abord pour ses employés et ensuite ouverte à tout le monde. On y trouvait aussi, l'hôtel/restaurant/épicerie du Col de la Pierre tenu par les demoiselles FOURNIER, une recette buraliste, deux boulangeries successives, quelques bistrots plus ou moins officiels, des jeux de boules, un limonadier, une scierie, une minoterie, deux écoles, un four banal, une coiffeuse, les transports CHAUDET... De tout cela il ne reste pas grand-chose.

Aujourd'hui le coût de main d'œuvre, les délocalisations, les restructurations, la mondialisation font peser une sérieuse menace sur l'emploi qui atteint tous les secteurs. En quelques années le nombre d'emplois a largement diminué et les créations sont loin de compenser les pertes. Les menaces de fermetures définitives s'apparentent à une épée de Damoclès qui obligent à se battre pour au moins tenter de sauver ce qu'il reste. C'est le côté aléatoire de la Politique. Les élus qui se succèdent imaginent, montent des dossiers, réalisent, entretiennent, réparent... A l'image d'une digue construite pour contenir les crues d'un torrent, aujourd'hui le maire de St Rémy de Maurienne, Christian Rochette, passe beaucoup de temps pour colmater les brèches, travail ingrat et pas reconnu à la hauteur de l'investissement.

On peut encore noter que ce développement industriel centré sur la Girard a certainement freiné l'installation de grandes exploitations agricoles puisque la plupart des agriculteurs étaient des pluriactifs. Cela n'a pourtant pas empêché mon oncle Henri RICHARD et son collègue Jean Baptiste DIDELLE d'acheter en commun un des premiers tracteurs de la vallée en 1958. C'était aussi pour eux le début des clôtures électriques dont certains prédisaient déjà la baisse du lait des vaches... un peu comme l'apparition des premières voitures et des premiers trains. Comme quoi !!

Et demain ?

Grâce à quelques pionniers, les hameaux de « la Girard » ont connu une belle aventure industrielle pendant près d'un siècle. Des hommes comme HORTEUR, TURIN ou BLANC ont forgés un avenir à toute une population. Ils avaient le goût d'entreprendre et le sens du service public ou privé. Pour exemple, lors de l'inondation de 1940 qui a emporté une partie de la Girard, Mr TURIN qui était aussi maire de St Rémy, a embauché les réfugiés de l'Est qu'il logeait dans un bâtiment lui appartenant et qui servait de relais aux diligences avant l'avènement du Chemin de fer en 1856... C'est en partie grâce à cela que St Rémy s'est relevé rapidement de ce que l'on déclarerait aujourd'hui comme catastrophe naturelle.

Aristide BERGES
1833-1904 – 71 ans

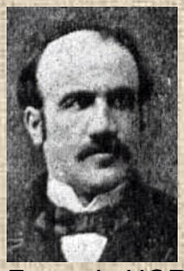

Jules François HORTEUR
1842-1895 – 53 ans

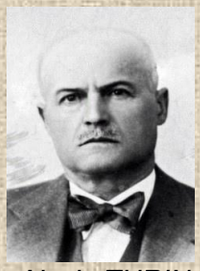

Alexis TURIN
1882-1943 – 61 ans

René BLANC
1928-2016 – 88 ans

Même si les derniers développements vont plutôt dans le sens d'une réduction drastique du nombre d'emplois on peut malgré tout espérer que St Rémy saura conserver et surtout retrouver son «esprit industriel » qui a eu son heure de gloire pendant très longtemps.

NB : Le livre de Blanc/Rochette : « St Rémy de Maurienne, village aux mille sources », édité en 1997 à la Fontaine de Siloé, m'a beaucoup aidé pour rédiger cet article. Merci aussi à Raymonde GALOPPO qui habite encore aujourd'hui sur le site de l'usine TURIN.

La Vie Économique

Activités existantes à Saint Rémy

Agriculture – Vente à la ferme
Alimentation
Auberge du Pont
Bois de Chauffage
Boulangerie
Camping - Snack-Bar – Restaurant
Centre Équestre
Charpente
Chauffagiste
Coiffure
Déneigement *(gyrobroyage des routes)*
Dépannage multiservices
Ebénisterie
Électricité
Électronique, automatisme et informatique industriels
Élevage canin
Espaces verts
Esthéticienne
Exploitation forestière
Infirmière
Informatique – Internet *(Dépannage – Vente)*
Kinésithérapeute
Location de costumes
Lombriculture
Marbrier
Matériel de sport pour handicapés
Médecin
Menuiserie bois et matières
Mielerie
Peinture - Plâtrerie - Isolation - Carrelage
Pension chevaux – Centre équestre
Plomberie
Psychologue
Sellerie - Couture
Sciage Rabotage
Tabac - Journaux - Souvenirs
Transports de personnes et marchandises
Travaux publics
Travaux-Services forestiers
Vente de bois de chauffage

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

ARNOUL : Travaux publics
CHAMBONNET : Travaux publics
CHAMORAND : Espaces verts, location quad
CHAUMAZ : Messagerie - Livraison
DURBET : Ebénisterie, Miellerie
GATE France : Moteurs électriques
GROS Philippe : Bois de Chauffage
IDWATT : Solutions d'éclairage LED
JACQUEMMOZ : Transports internationaux
MANNO TP : Travaux Publics
MÉTRAL Anthony : Scierie
MONDET Jean-Claude : Menuiserie
ONF (bureaux)
PICOLLET : Travaux publics
SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels
SOREA : Société des Régies de l'Arc
TESSIER : Matériel de sport pour handicapés
THIAFFEY (MTPE) – Travaux Publics

Nouvelles entreprises

BIEBER Roland : cuisine pour association et particulier : 04.79.83.27.50
IDWATT : Solutions d'éclairage LED – 04.79.20.75.00
PERREAU Sophie : Assistance bureautique – 06.21.61.53.54

La Vie Économique

TESSIER : 20 bougies cette année !

L'entreprise Tessier a été créée en 1995 dans le garage de la maison familiale à St Sorlin d'Arves. C'est dans cette commune que Pierre *(à gauche)* a rencontré Nicole *(à droite)*, son épouse, et qu'il a imaginé son premier Tandemski. Ce passionné de mécanique et de ski pensait juste créer son propre emploi, mais le succès n'a pas tardé à être au rendez-vous. En 1999, l'entreprise s'installe dans un atelier à St Jean de Maurienne, puis un second, avant de construire un bâtiment à St Rémy de Maurienne. Les effectifs s'étoffent également avec l'embauche de Nicole *(administratif)*, puis d'un salarié tous les deux ans à la production et au commercial. Pour fêter cette année son 20ème anniversaire, elle a organisé un concours photos visible sur son site internet : www.dualski.com.

IDWATT s'installe à Saint Rémy

L'installation D'IDWATT, filiale de SOREA, à SAINT REMY ne s'est pas faite sans quelques douleurs. En effet, deux prétendants étaient sur les rangs pour acquérir les anciens bâtiments SPIREL. SOREA l'a emporté sur FILTECH, avec la volonté de développer toutes les formes d'énergie renouvelable. La commune espère aussi que cela compensera, au moins partiellement, les emplois perdus avec la liquidation de SPIREL.

IDWATT est spécialisée dans l'équipement de matériel LED au profit des entreprises et des collectivités. Un luminaire de 300 watts remplace un projecteur de 1200 watts et a une durée de vie de 35000 à 50000 heures. Plusieurs communes peuvent donc être intéressées par ce mode d'éclairage pour leur terrain de football.

Pour l'avenir, SOREA développe sa filiale LUXOL avec des tuiles photovoltaïques en terre cuite pour servir l'autoconsommation. Un projet de réseau en chaleur sur SAINT JEAN DE MAURIENNE est à l'étude pour développer la biomasse et créer une usine de chaleur qui produira de l'électricité.

A travers ses filiales, SOREA espère bien créer de nombreux emplois dans la vallée.

Arnaud GOYET : 10 ans d'informatique à domicile

Ce grand gaillard de 30 ans au sourire franc et au verbe sympathique conjugue au présent depuis bientôt dix ans sa passion pour l'informatique et son métier. Répondant aux appels souvent urgents voire désespérés des particuliers, communes, associations et PME concernant leur PC et vend également du matériel. Il a « le nez dans le PC » depuis l'âge de 12 ans et le virus ne l'a jamais quitté à tel point qu'une fois son DEUST obtenu en 2005 il crée son entreprise l'automne suivant. Naviguant dans un périmètre de 30 km autour de St Rémy où il a établi le siège de son entreprise, Arnaud ne compte pas ses heures et apprécie le contact avec sa clientèle diverse, et assure un service rapide et le plus efficace possible ; l'informatique et l'ordinateur faisant partie intégrante de la vie quotidienne.

La Vie Communale

La nouvelle doctoresse : Laura ARSÈNE

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi d'être là aujourd'hui, devant vous, pour marquer le début de mon activité dans votre commune. Votre présence est pour moi à la fois un honneur et un encouragement.

Je tiens aussi à remercier particulièrement Monsieur le Maire et son équipe de la confiance et tout le soutien que vous avez bien voulu m'accorder depuis le premier jour. Votre écoute, votre patience et surtout votre réactivité et votre implication m'ont rassurée dans mes premiers pas dans cette nouvelle vie que j'ai choisie de construire à SAINT REMY. Sans vous, mon intégration n'aurait pas été pareille.

A moi maintenant de vous le rendre. S'engager dans la profession de médecin, c'est travailler d'abord pour le bénéfice d'autrui, c'est s'engager au service de ses patients. Je suis là pour vous. J'espère répondre à vos besoins et à vos attentes et je m'engage à vous apporter un conseil expert, personnalisé et de proximité. L'accès aux soins pour tous sera ma priorité.

Je vous remercie d'être venus me saluer et je reste à votre service.

Dr Laura ARSÈNE – Téléphone fixe : 09.53.32.16.65

DECCLIC

2015, année de réflexion et de perspectives

La soirée soupe du 28 avril a débouché sur la rédaction du projet de centre social pour les trois années à venir et défini des axes de travail. Le projet a été envoyé à la CAF pour le renouvellement de l'agrément centre social en octobre ; la CAF étant un des principaux financeurs de DECLICC avec le Conseil Départemental et la 4C.

L'ouverture des locaux de la Maison Bozon-Verduraz est un des principaux objectifs de ce projet. Le centre social accueille les familles, les jeunes, les enfants à la ludothèque, au RAM (relai d'Assistantes Maternelles) et au LAEP Pré en Bulle et entend s'ouvrir à d'autres catégories de la population, adultes individuels et séniors, en proposant des points d'information (CAF par exemple) et des activités sportives comme le Ji-Gong le lundi soir et culturelles en partenariat avec d'autres associations à l'image du spectacle « Les abeilles et le peuple de la baguette » dans le cadre du Comité d'Actions Culturelles ou Familles en fête. A l'image des communes, la directrice Sabine Schneider, les 17 salariés et le conseil d'administration présidé par Danielle Clément se projettent dans un avenir plus ou moins proche de rapprochement possible des structures jeunesse de la vallée. Leur coopération existante depuis plusieurs années demeure solide avec le Challenge Maurienne, le village polaire de Montaimont et plusieurs sorties communes organisées tout au long de l'année.

Mais Declicc est avant tout une association dont la base est le bénévolat : administrateurs, parents présents lors d'actions comme l'inscription aux cours/forfaits de ski. Les candidatures pour rejoin-Dre le conseil d'administration s'effectuent par un simple courrier adressé à la Mme la présidente au printemps avant l'assemblée générale. Chacun peut être acteur au centre social !

Catherine Chevalier, membre du bureau.

La Vie Communale

La Maison d'Assistantes Maternelles

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Les Petites Marionnettes » a ouvert ses portes le 5 janvier 2015. Deux assistantes maternelles, Caroline et Sophie, ont choisi de travailler différemment, ensemble et de mettre en commun leurs savoirs et leur expérience au service des familles. Les enfants sont accueillis dans un espace qui leur est dédié, équipé et adapté à leurs besoins.

Ce mode de garde, à mi-chemin entre une garde à domicile et une structure collective permet un accueil suivi et personnalisé, tout en respectant la vie en communauté. Huit places à temps plein, partiel ou en occasionnel sont gérées par contrat directement avec les parents suivant leurs besoins.

Les journées sont organisées autour des siestes, des changes et des repas fait-maison. Peinture, pâte à modeler, motricité et bricolage font partis de nos activités quotidiennes sans oublier les jeux extérieurs et les promenades environnantes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
Sophie et Caroline aux 06.40.82.17.71 et 06.35.21.44.17.

Micro-Crèche

Service de la Communauté de Communes

La Micro Crèche « A Petits Pas » de Saint Rémy de Maurienne est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h15. Elle accueille les enfants originaires du Canton de la Chambre, âgés de 3 mois à 5 ans révolus. Elle a une capacité de 10 places par jour, principalement en accueil régulier (sur la base d'un contrat avec la famille). Nous avons également quelques places pour de l'accueil occasionnel, à réserver d'une semaine sur l'autre. Notre équipe est composée de quatre animatrices petite enfance et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Plus d'informations au 04.79.05.11.19 (de préférence en début d'après-midi)

Assistantes maternelles agréées

Nom	Adresse	Téléphones
BERLEMONT Nathalie	110 passage du Verney	04.79.59.46.43 - 06.67.67.01.27
GARCIA PEREIRA Adelia	60 impasse des Blachères	04.79.05.85.72
SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
TRACANELLI Anita	1355 route de La Lauzière	04.79.83.13.97
TRACANELLI Aurore	705 route de La Vanoise	04.79.05.48.43

La Vie Communale

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU PAYS DE MAURIENNE

Introduit par la loi « Solidarité et Développement Urbain » du 13 Décembre 2000 (loi SRU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document stratégique de planification à l'échelle d'un bassin de vie dont la vocation est de préciser l'organisation du territoire et son développement dans les 15 à 20 prochaines années. Le Syndicat Pays de Maurienne (SPM) a lancé cette démarcheen 2014. Elle nécéssitera la mobilisation de toutes les ressources du territoire, élus, acteurs et habitants.

L'élaboration du SCOT constitue l'opportunité de repenser collectivement l'aménagement et le développement du territoire du Pays de Maurienne. Il faut à la fois tenir compte des spécificités locales de chaque communauté de communes et s'intégrer dans un contexte régional, national voire internationnal avec des répercussions directes sur le fonctionnement du territoire et les pratiques de ses habitants.

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE DU SCOT

- 62 communes
- 7 communautés de communes
- 43 968 habitants au 1er Janvier 2015 (200 000 pers en période pointe)
- 20 275 résidences principales, 18 112 résidences secondaires et 5 748 logements vacants
- 2 250 emplois salariés en 2013 (55% dans les services, 19% dans l'industrie, 16% dans le commerce, 10% dans le BTP) 25% des emplois salariés sont liés au tourisme.
- 161 130 lits touristiques
- 1 100 km de pistes et 300 remontées mécaniques

Le Schéma de Cohérence Territoriale(SCOT) est un document d'urbanisme. Il constitue un nouveau projet de territoire et vise à tracer les grandes lignes de l'avenir du Pays de Maurienne. Il va déterminer les grands équilibre des fonctions urbaines, de mixité sociale et de respect de l'environnement en constituant ainsi le cadre de référence pour l'ensemble des politiques publiques qui sont menées dans son périmètre (urbanisme, habitat, transports et déplacements, tourisme, agriculture, industrie, services, artisanat, implantation commerciale, environnement et organisation de l'espace)

LE SCOT EST UN PROJET FEDERATEUR QUI INTERESSE AU QUOTIDIEN TOUT HABITANT

LES GRANDS ENJEUX A TRAITER PAR LE SCOT

Combien de logements à construire et à réhabiliter d'ici 2030 ?
Quelle répartition pour les commerces, les équipements et les services ?
Comment anticiper le Lyon Turin Ferroviaire pour en tirer bénéfice ?
Quel positionnement économique pour conforter l'emploi et renforcer l'attractivité de la vallée ?
Comment favoriser les modes de déplacement accessibles et durables ?
Quelle place du numérique dans le développement économique et social du territoire ?

Source : brochure éditée par le SPM

La Vie Communale

PAR QUI LE SCOT EST-IL CONSTRUIT ?

Les 7 communautés de communes du Pays de Maurienne ont transféré leur compétence en matière de SCOT au Syndicat du Pays de Maurienne chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du SCOT. Ce projet d'aménagement transversal suivi et voté par les élus trouve toute sa légitimité par l'association des acteurs socio-professionnels et des habitants du territoire.
Les travaux s'organisent comme suit :

- un **comité syndical** (composé d'élus de toute la Maurienne) qui vote le SCOT
- un **bureau SCOT** (composé d'élus représentants chaque communautés de commune) qui débat, oriente et pré-valide les démarches d'élaboration
- des **commissions SCOT** dans les communautés de communes
- des **comités techniques de suivi**
- un **Conseil Local de Développement** avec la population

LE SCOT DANS LE TEMPS

2014 Définition du périmètre et engagement de l'élaboration
2015 Etudes complémentaires et identification des enjeux
2016 Projet politique : élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
2017 Arrêt du projet, **consultation et enquête publique**, approbation du SCOT.
2018 Mise en œuvre du SCOT

Votre avenir vous intéresse ?
Construisez le SCOT avec nous !

La Vie Communale

Saint Rémy en vélo

Ce n'est pas pour rien que La Maurienne est considérée comme le plus grand domaine cyclable au monde et cette année, Saint Rémy a vu défiler de nombreux adeptes de la bicyclette, lors de quatre épreuves :

1 - Le CODEP 73, présidé par Mme Marie-France Pouillard, organise chaque année un pique-nique pour l'ensemble des clubs savoyards de cyclotourisme. Sous l'impulsion de Pierre Santore, Saint Rémy a été choisi cette année pour recevoir cette manifestation qui a réuni 15 clubs sur 27. Au menu, la montée des lacets de Montvernier en avant- première du Tour de France. Un beau succès !

2 - Grace à la vigilance d'une vingtaine de « signaleurs », près de 14 000 coureurs ont pu traverser Saint Rémy sans incident. Pendant plus de 4 heures, il ont vu défiler d'authentiques coureurs qui cherchaient à réaliser le meilleur temps, et d'authentiques promeneurs dont le seul but était de participer à un évènement exceptionnel.

3 - Cinq jours plus tard, c'était le tour de France qui traversait le village en moins de cinq minutes pour 4 heures d'attente. A peine le temps d'apercevoir le maillot jaune. Par contre les voitures publicitaires ont attiré de nombreux Rémiliens.

4 - Enfin, le plan d'eau de Saint Rémy a été le cadre de la première épreuve du Triathlon de la Madeleine, la natation. 160 athlètes ont ainsi barboté dans le lac bleu sur 750 mètres avant d'enfourcher leur vélo pour une course de 20 km pour finir à Saint François après un parcours pédestre de 5 km.

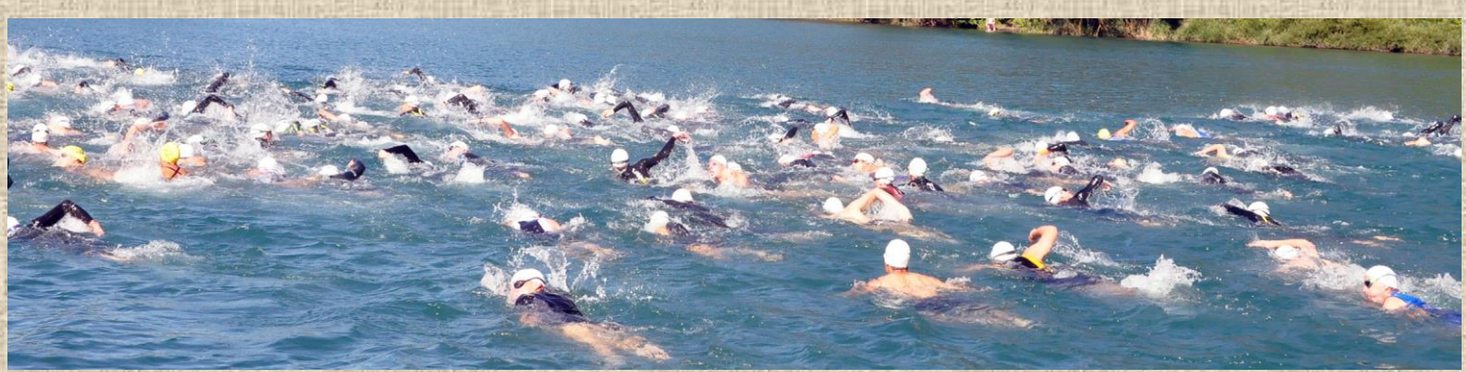

Les Travaux

Cette année encore, pas de gros investissements. Par contre, de nombreux petits travaux ont été réalisés, soit par nécessité, soit notamment en vue de la vente du camping. 2016 verra la reprise d'un ouvrage important avec l'aménagement du centre bourg.

- Déplacement clôture cour groupe scolaire.
- Travaux d'urgence sur ruisseau de la Lescherette et Landonnière.
- Remise en état route de Biomont.
- Réalisation d'un abri au local technique.
- Aménagement rampe d'accès ancienne école et jardin du presbytère.
- Consolidation mur de soutènement ancienne école et création d'un parking.
- Réalisation de deux locaux pour associations sous préau de l'ancienne école *(Sou Des Écoles – Comité Des Fêtes)*.
- Mise au gaz du chauffage de l'Église *(raccordement fait en 2014)*.
- Voirie : collecte des eaux de surface sur différents secteurs.
- Séparation de l'alimentation en eau et électricité du camping, du snack et de la guinguette.
- Réalisation d'un parking à l'entrée du camping.
- Changement du collecteur d'eaux usées au camping.
- Alimentation en eau, terrain Canada pour agriculteurs.
- Transformation d'une classe de l'école ancienne en local.
- Amélioration du chauffage de la chapelle Notre Dame Auxiliatrice.
- Aménagement chemin d'accès à La Rapine.
- Changement des compteurs généraux aux réservoirs d'eau potable.
- Réalisation du projet d'aménagement du centre-bourg.
- Rénovation de la salle du Conseil Municipal.

Daniel CHAMPEMONT, élu, assurant le rôle du photographe pendant la visite d'un nouveau local à louer

Et toujours…des Projets

- Aménagement du centre-bourg.

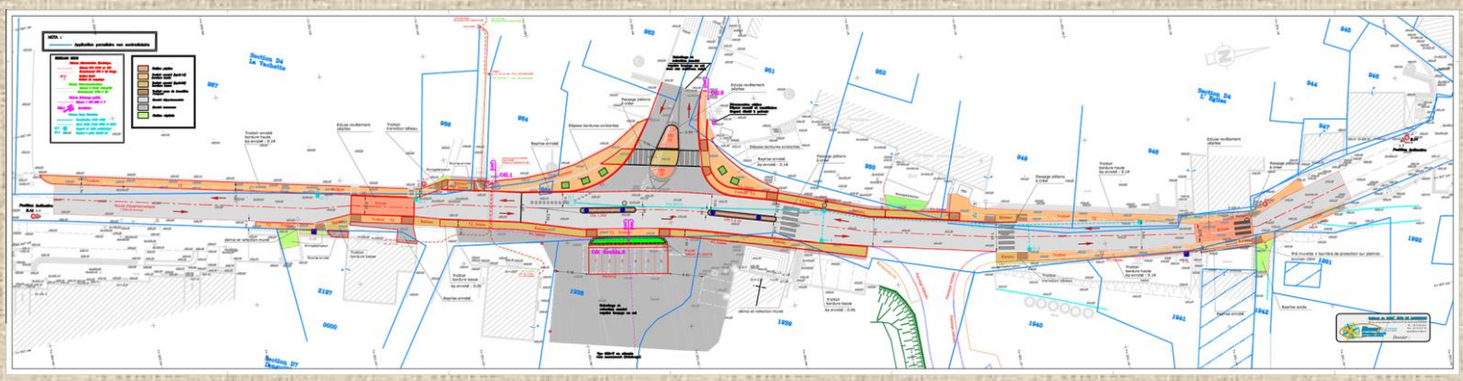

- Mise en place des conteneurs semi-enterrés pour ordures ménagères.

- Préparation du terrain pour l'extension du parking du groupe scolaire.
- Ouverture d'une piste forestière à NOIRECOMBE.
- Entretien des réseaux et de la voirie.
- Numérisation des réseaux humides de la Commune.
- Remplacement des glissières en métal dans la descente de La BESSEE.
- Remplacement du POS *(Plan d'Occupation des Sols)* par le PLU *(Plan Local d'Urbanisme)* an application stricte de la Loi Allur. Ces travaux ont débutés à l'automne 2015, pour une durée minima de 2 ans. Des réunions de travail se déroulent régulièrement, quatre ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2015. Une réunion publique, Commune et services de l'État, sera programmée pour le second trimestre 2016. Une communication sera effectuée en temps utile.

L'État Civil

Naissances

CABOTTE Kendjy
CASSAGNANDE Mylan
CHAIX Morgane
CHAPELET Nicolas
DUMAX-VORZET GORING Joy
ESTEVES Isaline
GUÉRARDEL Logan
GUILLOU Lilou
HERMAN Ludovic
LEVILLAIN Alex
PACTON Maria
PERRIER Océane
PESENTI Natys
RICHARD Arthur
SACREZ Eden
VOTTA Zoé

Mariages

BELLI Anne & SCHMIT Alexandre
BOIS Sonia & ROCHE Stéphane
GERARD Pascale & ORCELET Patrick
MENDEZ NAVARRO Mélanie & STANIK Jonathan
MEUNIER Sylvette & BALBOA Claude

Décès

AILI Irma née DOLCI
BRAUN Jacqueline née WEKSLER
CLAPPIER Laurent
DAMIANO Geneviève née THIVANT
DIDELLE Aimé
DUPLÂTRE André
GORING Claudine née MARTINEZ
GOTTELAND Georgette née MONNET
LA LOGGIA Giovanni
MILLERET Camille
MOLLARET Gérard
MOLLARET Jacky
PERRADIN Germaine née CLAPPIER
PITTON Raymonde née CHAMORAND
RASCHETTI Alain

À Votre Service

Services Municipaux	Renseignements
Mairie secrétariat	⮝ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ⮝ Mardi et jeudi de 9h à 12h ⮝ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ☎ : 04 79 83 13 70 - 💻 : stremairie@wanadoo.fr
Agence Postale Communale	⮝ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ⮝ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ⮝ Samedi de 9h à 11h30 Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30 ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales
Bibliothèque	Mardi de 8h30 à 11h30 - Mercredi de 14h à 15h30. À côté de l'agence postale.
Correspondant Défense	Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires.
Ecrivain Public	Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.

Services Paramédicaux	Renseignements
Médecin Généraliste	Mme ARSÈNE Laura - Sur rendez-vous – Sous la Poste - ☎ : 09 53 32 16 65 **9h-12h30 : lundi, mercredi, vendredi sans rdv et mardi, jeudi, samedi sur rdv** **15h30-19h : mardi, jeudi sans rdv et lundi, mercredi, vendredi sur rdv**
Pharmacie de garde	Indiquée en Mairie
Kinésithérapeute	Mme COUSSAERT Jackie - Sur rdv - Ancienne École - ☎ : 04 79 20 49 15
Psychologues	Mme BACONNET-DUFOUR Virginie – ☎ : 06 79 87 94 63 (sur rdv en Mairie)
Maison médicale de Garde	Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.
Service médico-social	Centre polyvalent d'action sociale - ☎ : 04 79 44 53 00
Cabinet d'infirmières	Permanence tous les jours à 8h - ☎ : 04 79 59 43 56
A.D.M.R	Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01

Autres Services	Renseignements
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06
Cinéma	1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30
Camping Le Lac Bleu	Ouverture du 1er mai au 30 septembre - Baignade surveillée ☎ : 04 79 83 16 59 - ☎ : 04 79 83 14 05
Halte garderie crèche	Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78
Commerces	Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, esthétisme, élevage canin, informatique-internet,
Hello Taxi Max	☎ : 04 79 56 60 07 - ◑ : 06 89 90 77 49
Dépannage	GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : Urgence - ☎ : 0810 333 073 : Sécurité EDF
Sapeurs Pompiers	Appel au 18 ou 112 depuis un mobile

Agenda 2016

Quelques manifestations à venir…

(communiquées par les associations)

MARS :
- Dimanche 6 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Vendredi 25 : Tombola de Pâques organisé par le Sou des Écoles.

AVRIL :
- Dimanche 3 : Concours de belote organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Dimanche 17 : Théâtre organisé par le Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.
- Samedi 23 et Dimanche 24 : Championnat de Savoie Triplettes - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 24 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

MAI :
- Vendredi 27 : Trophée de Savoie Tête à Tête 55 ans et plus - Pétanque Rémilienne.
- Samedi 28 : Championnat de Savoie Doublettes Jeunes - Pétanque Rémilienne.

JUIN :
- Dimanche 5 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Week-end du 11-12 : Exposition photos-peintures-livres organisée par le CDA à la salle Belledonne.
- Dimanche 12 : Concours départemental Mondet - Pétanque Rémilienne.
- Samedi 18 : Tournoi de sixte organisé par l'USSR.

JUILLET :
- Mercredi 13 : Concert Pop-Rock organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Jeudi 14 : Concert Folk Irlandais organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Jeudi 14 : Fête du Lac organisée par Art et Loisirs.
- Jeudi 14 : Tournoi de pétanque Jul'Espaces Verts ouvert à tous organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Vendredi 15 : Concert Téléphon'mania organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Dimanche 17 : Fête du Replat organisé par l'US Saint Rémy Foot.

AOUT :
- Samedi 6 : Concours triplette Mondet - Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :
- Samedi 3 : Repas de l'amitié organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Samedi 3 : Concours départemental Orset - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 4 : Concours départemental des clubs - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 11 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

OCTOBRE :
- Dimanche 16 : Thé dansant des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Samedi 29 : Soirée Halloween organisée par MCA Team Family à la salle Belledonne.

NOVEMBRE :
- Samedi 5 : Concours de Belote de l'École de Pétanque à la salle Belledonne.
- Samedi 26 et Dimanche 27 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :
- Week-end du 2-3-4 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Jeudi 8 : Repas de Noël du Club du Nouvel Age.
- Dimanche 18 : Concours de Belote de l'USSR à la salle Belledonne.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle indique seulement les principales manifestations de 2016.

www.saintremydemaurienne.com